

Salle polyvalente Michel Dinet - Place François Mitterrand

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : 21

Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Philippe BERTRAND-DRIRA, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Pierre BIYELA, Jean-Marc RENARD, Corinne MARCHAL-TARNUS, Catherine CHOTEAU-LESNES, Sylvaine SCAGLIA

Conseillers absents - excusés : Francine VERBRUGGHE, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Jean-Yves SAUSEY

**Procurations : Claire FLORENTIN-POIZOT à Malika TRANCHINA
Philippe ROLIN à Jean-Pierre ROUILLON
Marie-Claire D'AGOSTINO à Pierre BIYELA
Marc BARRON à Sylvaine SCAGLIA**

Votants : 25

Secrétaire de séance : Sylvaine SCAGLIA

Date convocation : 10 mai 2019

N° 2019-018

Objet : Communication des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du CGCT

Rubrique : 9.1

Rapporteur : Bertrand KLING

Conformément à l'article L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre des compétences qui lui ont été déléguées par délibération du 10 avril 2014, en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a :

Vu en Commissions Finances :

- ✓ Le 07/03/19, acceptation d'un remboursement de la Matmut de 1 577,34 € pour le sinistre placo et peinture déclaré au 1^{er} étage de la salle Michel Dinet suite à location,
- ✓ Le 01/04/16, acceptation du remboursement par Folxygène de 140 € correspondant à la franchise,
- ✓ Le 03/04/16, acceptation du remboursement de Groupama de 5 299,21 € suite au sinistre des vestiaires du foot.

Vu en commission Vie Locale, Culture, Sport, Associations :

- ✓ Le 15/03/19, signature d'un devis avec Fab'Anim pour l'animation du bal du 13/07/19 par le DJ Bruno pour un montant de 792 €
- ✓ Le 18/03/19, signature d'un devis avec Les Nanas dans l'Rétro (Groupe de chanteuses) pour l'animation de la Fête des Pains le 06/10/19 pour un montant de 1 360 €
- ✓ Le 21/03/19, signature d'un contrat avec l'Arbre nomade (manège) pour l'animation de la Fête des Pains le 06/10/19 pour un montant de 2 680 €
- ✓ Le 12/04/19, signature d'un devis avec JSE pour le feu d'artifice du 13/07/19 pour un montant de 2 500 €



Le Maire,
Bertrand KLING

